

## **Conditions Générales de Vente**

### **Article 1 – Objet**

Les présentes CGV encadrent les prestations de coaching en nutrition, d'accompagnement alimentaire et de bien-être proposées par Geoffrey SUPPER auto-entrepreneur.

### **Article 2 – Nature des prestations**

Les prestations relèvent du coaching et de l'éducation nutritionnelle.

Elles n'ont aucune visée médicale et ne remplacent pas un suivi par un professionnel de santé.

### **Article 3 – Public concerné**

Les prestations s'adressent aux particuliers et aux entreprises, en ligne et/ou en présentiel.

### **Article 4 – Tarifs et paiement**

Les prix sont exprimés en euros, nets de TVA (TVA non applicable – art. 293B du CGI).

Le paiement est exigible avant ou au début de la prestation.

### **Article 5 – Droit de rétractation**

Conformément à la loi, le client dispose d'un délai de 14 jours pour les prestations à distance, sauf démarrage immédiat avec accord écrit.

### **Article 6 – Responsabilité**

Le coach s'engage à une obligation de moyens.

Le client reste seul responsable de ses choix alimentaires et de sa santé.

### **Article 7 – Annulation**

Toute séance annulée moins de 24h à l'avance pourra être due.

### **Article 8 – Données personnelles**

Les données sont confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre de l'accompagnement.

### **Article 9 – Droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.